

Rapport d'activités de la SFEDS pour la SIEDS pour les années 2021-2022 par la secrétaire générale Florence Magnot-Ogilvy le 14 juillet 2022

En dépit des difficultés rencontrées pour réunir les personnes en présentiel, la SFEDS a pu reprendre un fonctionnement normal depuis deux ans, avec des réunions régulières du bureau et du conseil d'administration, tous les ans en octobre, le premier samedi de janvier (qui est aussi le moment de l'assemblée générale) et en juin. Des réunions ont également eu lieu en visioconférence pour des questions plus ponctuelles.

L'assemblée générale venant clore 2021 (le 29 janvier 2022) a eu lieu à l'Institut national de l'histoire de l'art, rue Vivienne à Paris. Après la réunion du CA et l'assemblée générale a eu lieu une présentation, par Pascale Gorguet-Ballesteros de l'exposition « À la mode. L'art de paraître au dix-huitième siècle » qui s'est tenue au Musée d'arts de Nantes du 26 novembre 2021 au 6 mars 2022 avant de se déplacer au Musée des Beaux-Arts de Dijon du 13 mai au 22 août 2022. Pascale Gorguet-Ballesteros a supervisé cette exposition avec Adeline Collange-Pérugi. Elle en a expliqué les caractéristiques et présenté les lignes directrices en analysant les phénomènes de mode, l'implication des peintres dans la fabrique de la mode, les fantaisies et fantasmes d'artistes et l'histoire du négligé-déshabillé.

L'Assemblée générale qui vient clore l'année 2022 aura lieu à la Bibliothèque Richelieu le 28 janvier 2023 (qui verra aussi la tenue d'élections et le renouvellement de la moitié du CA ainsi que la réélection de tous les postes du bureau). Une visite du salon Louis XV sera organisée l'après-midi, par petits groupes de 15 personnes au maximum.

1. La Revue

La directrice de la Revue *Dix-huitième siècle* est Sophie Audidière qui a succédé à Jean-Christophe Abramovici à cette fonction. Le comité de rédaction, renouvelé pour deux ans, est désormais composé de Laurent Châtel, Stéphanie Genand, Sophie Marchand, Gilles Montègre, Élise Pavy-Guilbert, Philippe Rabaté, Laurence Vanoflen, Pierre Wachenheim et dirigé par Sophie Audidière.

Le n° 53, paru au printemps 2021, s'intitulait « Le peuple en colère », avec un dossier contenant 16 articles ; les Varia dont un sous-dossier consacré à Beccaria ; les Notes de lecture ; et enfin un Grand Entretien avec la Conservatrice générale des arts décoratifs du Musée Carnavalet, à l'occasion de la réouverture du Musée.

En 2022, le Dossier thématique porte sur le climat et l'environnement au siècle des Lumières.

En 2023, le Dossier portera sur les questions de genre et de normes dans l'Europe des Lumières. L'appel pour 2024 a eu lieu ainsi que l'élection du choix du prochain dossier lors de la dernière réunion du CA, le 24 juin 2022. Le dossier de 2024 portera sur le thème suivant : « Choses à savoir : une histoire des mobilisations des choses dans les pratiques savantes », proposition de Pierre-Yves Lacour, Jérôme Lamy et Myriam Marrache-Gouraud, non traité jusque là dans les précédents numéros de la revue.

La revue fonctionne désormais sur le modèle des grandes revues internationales. La sélection des articles se fait désormais conformément aux normes internationales (lecture en triple ou quadruple aveugle, expertise interne et externe). La revue, émanation du ca et de la société, et son comité éditorial (principalement issu du CA) œuvrent pour un meilleur référencement de la revue sur les plateformes en ligne. Sous l'impulsion de Sophie Audidière, elle s'est encore plus engagée dans la mise en ligne de ses contenus afin de faciliter son accès et sa diffusion. Désormais, outre la table des matières et les résumés des articles, sont en libre accès dès la publication de la revue papier : l'introduction du dossier, les notes de lecture dans leur intégralité, le Grand Entretien. L'offre en ligne est également plus visible grâce à la présence en libre accès de résumés et de mots-clés en français, en anglais et en espagnol.

La revue fait toujours partie des « Revues en lutte » et propose à ses auteurs et autrices, une fois les articles acceptés, de co-signer librement leurs articles de la signature collective de Camille Noûs, démarche qui convainc chaque année la moitié environ des contributeurs et contributrices de la revue.

2. La collection « Dix-huitième Siècle »

La collection « Dix-huitième Siècle » est désormais dirigée par Hélène Cussac et Sylviane Albertan-Coppola puisque l'un de ses co-responsables et pilier de notre société, Marcel Dorigny, nous a malheureusement quittés en septembre 2021. La collection étoffe régulièrement son catalogue, consacré à des éditions de textes inédits. Dernière publication en date : deux courts romans de Jacques Cazotte jamais réédités présentés et édités par E. Sempère. Toutes les informations nécessaires (catalogue, bon de commande, etc.) figurent sur le site de la SFEDS : <https://sfeds.jimdo.com/publications-18eme-siecle/collection-dix-huitieme-si%C3%A8cle/>

3. Les outils de diffusion des informations : le site web, le Bulletin et la Lettre électronique.

Le site web de la Société a été refait en 2016, est accessible gratuitement, et il est toujours actualisé et alimenté par les deux vagemestres Bénédicte Peralez-Peslier et Jennifer Ruimi. Toutes les adresses pour commander des numéros de la revue, anciens ou récents, pour adhérer à la société, pour acheter des volumes de la collection sont présentes sur le site. Le site permet aussi de consulter l'historique de la société et les statuts et un très grand nombre d'informations légales et générales sur la société et sa vie.

<https://www.sfeds.fr/>

La société songe à faire refaire son site dans les deux ans qui viennent.

Le Bulletin dont Nicolas Brucker est désormais directeur de la rédaction est dématérialisé. Cela permet notamment au bulletin d'accueillir des compte rendus des événements qui se sont tenus dans les mois précédents.

Le « Supplément bibliographique » est inséré dans le numéro d'avril du bulletin. Il recense les publications de l'année des membres de la société.

Le bulletin fournit également, chaque printemps, une bibliographie d'agrégation complète qui porte sur le programme de l'année suivante. En 2021 la bibliographie a été établie par Christophe Martin et portait sur le roman monde de Rousseau *La Nouvelle Héloïse*, au programme de la session 2022 de l'agrégation en France. En 2022, c'est Florence Lotterie qui s'est chargée de donner la bibliographie sur le programme de 2023, *La Religieuse* de Diderot. Ces bibliographies sont très appréciées des collègues préparateurs au concours.

Un groupe de travail s'est organisé afin que la société puisse transmettre au directoire de l'agrégation de lettres une liste de titres que les spécialistes aimeraient voir inscrits au concours. C'est chose faite : le groupe de travail s'est réuni en mai et les avis (purement consultatifs) de la SFEDS, à travers le groupe de travail, ont ainsi pu être transmis au directoire.

La Lettre électronique (sfeds@laposte.net), toujours tenue chaque mois par Jean-Christophe Abramovici, continue, année après année, grâce à l'énergie de son créateur, à relayer les informations et à servir de liaison entre les différents chercheurs, ainsi qu'entre les divers centres ou instituts d'étude du XVIII^e siècle et ce bien au-delà des membres de la société puisque la lettre électronique est de beaucoup plus large diffusion (plus de 2000 abonnés).

Le compte twitter de la SFEDS est actif. Actuellement tenu et alimenté par Catriona Seth, son ou sa successeur.e sera élu.e lors du prochain CA d'octobre 2022.

4. Rayonnement national, soutien de la SFEDS aux manifestations scientifiques dix-huitiémistes

La SFEDS a encore accordé en 2021-2022 son soutien à des colloques. Elle a soutenu financièrement quelques colloques, comme le colloque célébrant à Bordeaux le tricentenaire des *Lettres Persanes*, organisé par Aurélia Gaillard en septembre 2021, et plusieurs autres colloques portant sur le XVIII^e siècle.

La SFEDS poursuit son soutien traditionnel au séminaire annuel des Jeunes Chercheurs, organisé conjointement par la Société d'Études Anglo-Américaines des XVII^e et XVIII^e siècles (Société d'études anglo américaines EAA XVII-XVIII), la société du 17^e siècle et par la Sfeds.

En 2021, le colloque jeunes chercheurs intitulé « Ecrire la nation » a eu lieu à l'université de Caen Organisé par Meriel Cordier, Alix Desnain et Mickael Popelard avec le soutien des trois sociétés savantes.

Celui de 2022 aura lieu en septembre prochain à Brest et il portera sur les questions d'éducation au XVIII^e siècle. La secrétaire générale, Florence Magnot-Ogilvy y représentera la SFEDS, partenaire de ce séminaire conjoint destiné à promouvoir et encourager les jeunes chercheurs et à fédérer des sociétés sœurs.

Outre son soutien financier la Sfeds accorde aussi son parrainage moral à des collègues et à des projets venant de toute la France lorsque ces derniers lui paraissent correspondre aux valeurs et aux objectifs de la société. La SFEDS en revanche ne

subventionne pas les ouvrages. Elle subventionne les colloques, sur examen par le ca d'un budget prévisionnel et si l'appel à communications est paru dans le bulletin de la société.

5. Prix Dix-huitième Siècle

En janvier 2022 et au titre des années 2020 et 2021, le Prix Dix-huitième siècle a récompensé deux masterants (le prix et un accessit) dont le travail a été jugé excellent et remarquable par un jury pluridisciplinaire réuni par la responsable, Odile Richard Pauchet. Outre une somme d'argent, le lauréat et l'accessit gagnent un an d'abonnement à la SFEDS mais surtout le droit de publier un article dans la revue, article tiré de leur mémoire de master.

Le prochain prix (pour les années 2022 -2023) sera décerné en janvier 2024 lors de la prochaine Assemblée générale de la société puisque le prix n'est décerné qu'une année sur deux, ce qui garantit la quantité et la qualité des mémoires qui candidatent.

6. Diffusion des connaissances sur le XVIIIe siècle vers un plus large public

La SFEDS s'est engagée dans la participation aux « Rendez-vous de l'Histoire de Blois », l'une des plus importantes manifestations en France qui diffuse la connaissance des dernières données et travaux historiques auprès du grand public mais aussi en direction des collègues du secondaire. Les « Rendez-vous de l'histoire » reçoivent une très large couverture médiatique. La SFEDS participera en tant que société aux Rendez-vous de 2023, dont la thématique n'est pas encore connue. Elle se saisit ainsi d'une nouvelle opportunité de diffuser les connaissances scientifiques les plus récentes sur la période et de contribuer au débat public.

En 2021 et en 2022, comme chaque année, la société et sa revue participent au Salon de la revue à Paris (le prochain aura lieu les 15 et 16 octobre 2022), grand salon pluridisciplinaire et généraliste (il ne s'agit pas seulement de revues rattachées à des sociétés savantes comme la nôtre) qui réunit un grand nombre de revues de toutes spécialités.

La SFEDS est aussi en train de s'atteler à un nouveau chantier : développer l'accès à la revue des centres de documentation et des collègues du secondaire, afin de diffuser encore plus largement l'intérêt et la curiosité pour la période, et de susciter, peut être, de nouvelles vocations.

7. Rayonnement international de la Sfeds

La SFEDS se prépare impatiemment à participer activement au 16e Congrès international des Lumières qui aura lieu à Rome en 2023. Une commission est mise en place autour de Lise Andries pour organiser un stand avec des éditeurs français et en français et présenter notamment les publications de la SFEDS.

Outre trois de ses membres au comité exécutif de la SIEDS (Aurélia Gaillard et Christophe Martin au conseil d'administration, Catriona Seth au secrétariat général), la

SFEDS compte aussi comme relais des informations issues de la SIEDS sur Lise Andries précédente présidente, et elle bénéficie également d'une déléguée auprès de la société internationale : Hélène Cussac (trésorière). La SFEDS est en lien avec les sociétés étrangères francophones et tend à nouer des liens avec la société tunisienne à laquelle elle a envoyé une série complète de la collection de sa revue en 2020.

La SFEDS a pris position récemment, par la voix de sa présidente et après l'arrêt d'une position commune en CA, par rapport à la question de la guerre en Ukraine. La SFEDS soutient pleinement la position de la SIEDS à laquelle elle renvoie sur son site internet :

« La SFEDS, en tant que membre de la Société Internationale (SIEDS), s'est associée et soutient pleinement la déclaration de la Présidente de la SIEDS en faveur de l'Ukraine ci-après :

À titre de Présidente de la Société internationale d'étude du dix-huitième siècle, et au nom de tous nos membres, j'exprime notre soutien inconditionnel au peuple de l'Ukraine, à ses universités, à nos collègues de la société ukrainienne d'étude du dix-huitième siècle, et à tous nos collègues et étudiants d'origine ukrainienne à travers le monde, dans leur juste résistance face à l'invasion armée. Signé, Penelope J. Corfield.

La déclaration se trouve sur le site internet de la SIEDS, ainsi que sur le fil Twitter, si vous souhaitez la partager, la publication se trouve à l'adresse suivante : https://twitter.com/isecs_sieds/status/1497682215618109442." »

8. Vie institutionnelle et engagements divers de la Sfeds

Le bureau est le même depuis les élections de janvier 2021, et l'AG qui s'est déroulée en visio-conférence ; Le bureau est le même depuis les élections de janvier 2021, et l'AG qui s'est déroulée en visio-conférence ; Aurélia Gaillard à la présidence de la société, Hélène Cussac, secondée par Marilina Gianico à la trésorerie et grâce à laquelle la société bénéficie de finances constamment saines. Françoise Le Borgne, secrétaire générale adjointe, Florence Magnot-Ogilvy au secrétariat général. Les prochaines élections auront lieu lors de l'assemblée générale de janvier 2023 : le CA sera alors renouvelé par moitié.

Les prochaines élections auront lieu lors de l'assemblée générale de janvier 2023 : présidence, secrétariat général et autres fonctions du bureau, renouvellement par moitié du CA.

Afin de prendre part de manière concertée aux autres actions des sociétés savantes, la Sfeds a voté en Janvier 2022, l'adhésion au collège de la fédération des sociétés savantes.

La SFEDS se mobilise, par l'intermédiaire de son CA qui peut au besoin être consulté en ligne pour des causes qui concernent les chercheurs. Par exemple, elle a récemment signé la motion de l'association ALUBnF (association des usagers de la bibliothèque nationale de France) contre les nouvelles modalités de mise à disposition des documents à la BNF qu'elle juge contraires au bon fonctionnement et aux besoins de la recherche. La SFEDS publie et

relaie sur son site les motions qu'elle veut soutenir et avec lesquelles le CA est en accord. La motion suivante figure sur le site de la SFEDS :

« **Motion de soutien au mouvement de lutte de l'ALUBnF**

La Société française d'étude du dix-huitième siècle exprime son indignation face à la réforme des communications directes de documents en bibliothèque de recherche mise en œuvre depuis le 2 mai 2022 par la Bibliothèque nationale de France. Alors que chercheuses et chercheurs aspiraient, après deux ans de contraintes considérables sur leurs travaux, à retrouver un fonctionnement le plus normal possible, la décision de restreindre la communication directe des documents aux seuls après-midis de 13h30 à 17h constitue un recul considérable des conditions d'accueil en bibliothèque de recherche et une entrave au déroulement même de toute recherche.

La Société française d'étude du dix-huitième siècle s'inquiète en outre de la dégradation des conditions de travail des personnels entraînée par cette réforme, dégradation qui ne leur permettra plus de répondre comme il se doit à deux des missions statutaires de la Bibliothèque nationale de France : assurer l'accès du plus grand nombre aux collections d'une part, et participer à l'activité scientifique nationale et internationale d'autre part.

La Société française d'étude du dix-huitième siècle exprime le vœu que la direction de la Bibliothèque nationale de France renonce au plus vite à cette réforme et revienne aux conditions d'accueil des lectrices et lecteurs de la bibliothèque de recherche en vigueur avant le mois de mars 2020. Elle apporte son soutien à la mobilisation en cours des lectrices, lecteurs et des personnels. »

Enfin, sous l'impulsion d'Aurélia Gaillard, les statuts de la SFEDS, qui n'avaient pas été révisés depuis plusieurs décennies, ont été toilettés et révisés sur certains points de fonctionnement. Les nouveaux statuts ont été adoptés à l'issue des deux AG extraordinaires du 3 mai (où le quorum n'était pas atteint) et du 31 mai. La rénovation des statuts était nécessaire car ils dataient de 1963 et n'avaient été modifiés qu'en 1983. Un toilettage formel s'imposait (article 2 et féminisation des responsabilités). Ont surtout été modifiés les articles 11, 12 et 17 afin de permettre une implication plus grande des membres de la SFEDS et d'affirmer son orientation pluridisciplinaire. Ces nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité.

Conclusion

Malgré les difficultés actuelles et les multiples sujets de tension, la SFEDS reste une société parfaitement active et bien identifiée dans le paysage des sociétés savantes. Sous l'impulsion du bureau, du CA et de la présidence d'Aurélia Gaillard et dans la continuité de celle de Catriona Seth, elle s'efforce de renforcer ses liens avec la société dans son ensemble, les enseignants du secondaire et les amateurs du XVIII^e siècle afin de rester une société savante ouverte sur la société et sur le monde. Elle bénéficie pour cela d'une belle convivialité de groupe et d'un engagement sans faille de ses membres actifs.

Florence Magnot-Ogilvy secrétaire générale de la SFEDS.